

Près de 90 % des citoyens du Grand Montréal privilégient la transformation des matières résiduelles en énergie plutôt que l'enfouissement

Montréal, le 15 février 2008 - Dans son numéro de mars, le bulletin *Perspective Grand Montréal* de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) présente différentes données sur l'opinion des citoyens du Grand Montréal à l'égard de l'élimination des matières résiduelles et de la réduction à la source, du réemploi, du recyclage et de la valorisation (3RV). Les résultats permettent de mieux saisir les préoccupations environnementales de la population au moment même où les municipalités de la région évaluent les alternatives technologiques qui leur permettront d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et, éventuellement, de réduire le recours à l'enfouissement.

On y apprend que la transformation des matières résiduelles en énergie reçoit un appui très élevé. Ainsi, 87 % des citoyens estiment que la meilleure façon pour une municipalité de disposer des matières résiduelles, après le recyclage et le compostage, est de les transformer en énergie par des procédés thermiques. Les données présentées dans le *Perspective Grand Montréal* démontrent également que 86 % des citoyens considèrent que l'enfouissement des ordures ménagères a un impact « important » ou « très important » sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et sur les changements climatiques.

D'autre part, on constate que, depuis les dernières années, l'augmentation des services de collecte offerts par les municipalités sur le territoire du Grand Montréal a eu un impact positif sur la participation de la population. Ainsi, 78 % des citoyens de la région participaient à la collecte sélective en 2003 alors que cette proportion atteint maintenant 91 %. En ce qui concerne la collecte des résidus verts, 25 % des citoyens y participaient en 2003 alors que 47 % y participent aujourd'hui. Ces résultats démontrent que lorsque les programmes de collecte sont mis en place, les citoyens du Grand Montréal y participent de façon importante.

Le bulletin *Perspective Grand Montréal*, ainsi que le rapport *Sondage sur les comportements des citoyens à l'égard de la réduction à la source, du réemploi, du recyclage et de la valorisation (3RV)* sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Communauté à l'adresse suivante : www.cmm.qc.ca.

Créée le 1er janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 3,6 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce un certain nombre de compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

- 30 -

Source :

Philippe Rivet
Analyste en statistiques métropolitaines
Communauté métropolitaine de Montréal
Téléphone : (514) 350-2550

Pour renseignements :

Jacques Pelletier
Président
L'Observateur
Téléphone : (514) 282-0333